

Page : 1/12

Date d'impression : 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit 600293
- · Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée viscosité moyenne E-COLL
- · Code du produit: 4317784425698
- · UFI: CVGJ-Y9A2-D90C-6TPK
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Colle
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

- · Service chargé des renseignements: Product safety department
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger





Page : 2/12

Date d'impression : 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée – viscosité moyenne E-COLL

(suite de la page 1)

#### · Mention d'avertissement Attention

# · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2,2'-éthylènedioxydiéthyle diméthacrylate Bisphenol A ethoxylate dimethacrylate méthacrylate de 2-hydroxyéthyle hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle

## · Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

### · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

# · 2.3 Autres dangers

#### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### · 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 109-16-0 EINECS: 203-652-6 Reg.nr.: 01-2119969287-21-xxxx	2,2'-éthylènedioxydiéthyle diméthacrylate  Skin Sens. 1, H317	25-50%
CAS: 868-77-9 EINECS: 212-782-2 Numéro index: 607-124-00-X Reg.nr.: 01-2119490169-29	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle  Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	2,5-10%
		suite page 3

page (



Page: 3/12

Date d'impression : 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

## Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée – viscosité moyenne E-COLL

	(suite	de la page 2)
CAS: 41637-38-1 Numéro CE: 609-946-4 Reg.nr.: 01-2119980659-17	Bisphenol A ethoxylate dimethacrylate Aquatic Chronic 4, H413	2,5-10%
CAS: 80-15-9 EINECS: 201-254-7 Numéro index: 617-002-00-8 Reg.nr.: 01-2119475796-19-xxxx	<ul> <li>Skin Corr. 1B, H314</li> <li>Aquatic Chronic 2, H411</li> <li>Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312</li> <li>Limites de concentration spécifiques:         <ul> <li>Skin Corr. 1B; H314: C≥ 10 %</li> <li>Skin Irrit. 2; H315: 3 % ≤ C &lt; 10 %</li> <li>Eye Dam. 1; H318: C≥ 3 %</li> <li>Eye Irrit. 2; H319: 1 % ≤ C &lt; 3 %</li> <li>STOT SE 3; H335: C &lt; 10 %</li> </ul> </li> </ul>	0,1-<1%
CAS: 114-83-0 EINECS: 204-055-3	2'-phénylacétohydrazide Acute Tox. 3, H301 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	0,1-<1%
CAS: 123-31-9 EINECS: 204-617-8 Numéro index: 604-005-00-4	1,4-dihydroxybenzène  Muta. 2, H341; Carc. 2, H351 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	<0,1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

## · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

# · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

## · Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Page: 4/12

Date d'impression : 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée - viscosité moyenne E-COLL

(suite de la page 3)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
   Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Veiller à une aération suffisante.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

  Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Prévoir une cuve au sol sans écoulement.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

(suite page 5)



Page : 5/12

Date d'impression : 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée – viscosité moyenne E-COLL

(suite de la page 4)

## · Autres indications sur les conditions de stockage:

Néant

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 123-31-9 1,4-dihydroxybenzène

VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³

C2, M2

· DNEL

CAS: 109-16-0 2,2'-éthylènedioxydiéthyle diméthacrylate

Dermique Long term value for employees 13,9 mg/kg bw/Tag /AF-72 (industrial use)

### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

# · Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

## · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)



Page: 6/12

Date d'impression : 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée – viscosité moyenne E-COLL

(suite de la page 5)

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques (DIN EN 166)

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs (DIN EN 14605)

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

Couleur: Vert foncé
 Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé.
Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:
Supérieure:
Point d'éclair
Non déterminé.
>93 °C

• Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C 3-4

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

• Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

l'eau: Pas ou peu miscible
 Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
 Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:

 Densité relative
 Densité de vapeur:

 1,1 g/cm³

 Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Test de séparation des solvants:

· Solvants organiques: 0,0 %

· VOC (CE) g/l

· VOCV (CH) 0,00 %

(suite page 7)



Page: 7/12

Date d'impression: 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée - viscosité moyenne E-COLL

(suite de la page 6)

· Changement d'état

· Température de suintement:

Non déterminé. · Propriétés comburantes · Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

 Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

 Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau

néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réaction aux alcools, aux amines, aux acides aqueux et aux lessives alcalines.

- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)



Page: 8/12

Date d'impression : 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée – viscosité moyenne E-COLL

(suite de la page 7)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
CAS: 868-	AS: 868-77-9 méthacrylate de 2-hydroxyéthyle			
Oral	LD50	5.050 mg/kg (rat)		
CAS: 80-15-9 hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle				
Oral	LD50	382 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	500 mg/kg (rat)		
Inhalatoire	LC50/4h	220 ppm (rat)		

### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

## · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

### · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

# CAS: 80-15-9 hydroperoxyde de $\alpha$ , $\alpha$ -diméthylbenzyle

LC50 (96h) 3,9 mg/L (Oncorhynchus mykiss)

EC50/24h 7 mg/l (daphnia)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)



Page: 9/12

Date d'impression : 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée – viscosité moyenne E-COLL

(suite de la page 8)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## · 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage. Sinon, enlèver le contenu/récipient comme un déchet dangereux. Respecter les règlements officiels.

· Catalogue	Catalogue européen des déchets		
	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses		
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus		

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR UN-· ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG, IATA

Classe néantÉtiquette -Classe ADN/R: néant

(suite page 10)



Page: 10/12

Date d'impression : 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée – viscosité moyenne E-COLL

(suite de la page 9)

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

• Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS07

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2,2'-éthylènedioxydiéthyle diméthacrylate Bisphenol A ethoxylate dimethacrylate méthacrylate de 2-hydroxyéthyle hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

(suite page 11)



Page: 11/12

Date d'impression : 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée – viscosité moyenne E-COLL

(suite de la page 10)

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Methanol
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

## · Scénarios d'exposition

Exposure scenario(s) of ingredients (if present) are available on request at: sdb@ede.de

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

## · Phrases importantes

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· Contact: sdb@ede.de

Date de la version précédente: 08.06.2021
Numéro de la version précédente: 301

#### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances



Page: 12/12

Date d'impression: 10.10.2023 Révision: 10.10.2023

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

## Nom du produit: Sigillante per filettature gas, Résistance élevée – viscosité moyenne E-COLL

(suite de la page 11)

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Org. Perox. E: Peroxydes organiques – Type E/F Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3 STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2 Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 4

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente